



Emplois étudiants

Les étudiants sont recrutés par contrat pour exercer les activités suivantes :

- accueil des étudiants ;
- assistance et accompagnement des étudiants en situation de handicap ;
- animations culturelles, scientifiques, sportives et sociales;
- aide à l'insertion professionnelle ;
- promotion de l'offre de formation ;
- soutien informatique et aide à l'utilisation de nouvelles technologies ;
- appui aux personnels des bibliothèques.

À voir aussi

[Insertion / Emploi](#)